

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n° 64/2024

Finances Locales - Divers

Avenant à la régie de recettes « Multi-activités »

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;

VU la délibération n°64/2021 du Conseil Municipal en date du 09 juillet 2021 autorisant Monsieur le Maire à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

VU la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

VU l'avis conforme du comptable assignataire en date du 25 juin 2024 ;

DECIDE :

ARTICLE PREMIER : l'article 3 de la décision 72/2023 du 21 juin 2023 est modifié comme suit :

la régie encaisse les produits suivants :

1 – Dons et produits de quêtes à mariage	Compte d'imputation : 756
2 – Repas occasionnels dans le cadre de la restauration scolaire	Compte d'imputation : 7067
3 – Garderie occasionnelle	Compte d'imputation : 7067
4 – Vente divers de matériels	Compte d'imputation : 775 et 77888

ARTICLE DEUXIÈME : les autres dispositions antérieures concernant les règles constitutives de la régie restent inchangées.

ARTICLE TROISIÈME : Monsieur le Maire et le comptable public assignataire de Limoges sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Palais sur Vienne,
Le 26 juin 2024
Ludovic GERAUDIE
Maire

Transmis à la Préfecture le 04-07-2024
Publié le 04-07-2024



[RESILIE] LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 642024 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 26/06/2024

Objet : Avenant à la régie de recettes

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 04/07/2024 Agent de transmission : Agnes RONDEAU

Acte : 64-2024-régie Multi activités.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20240626-642024-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/07/2024